

# LETTRE INFO JUGEMENT

## LiJ

NOTE : Dans ce document, le genre utilisé à l'égard d'une personne physique s'entend, sauf disposition contraire spécifique, comme incluant tous les sexes.

# LIJ RECAP 2023-2024

## 1. GENERALITE

### ESPACE COMPETITION

Pour les individuelles, duos et ensembles : deux personnes pourront accompagner les gymnastes dans l'espace de compétition (en plus des remplaçantes en tenue en ensemble).

Ajouter p20 la pénalité JC : plus de 2 accompagnants dans l'aire de compétition -0,50 point.

### JC : ERRATA

Ajoutez dans le tableau des pénalités JC page 20 : engin(s) non réglementaire(s) -0,5 point.

### FONCTION DES JUGES : ERRATA

Page 10, 4.4.1 : Les groupes fondamentaux requis sont évalués par les juges DB et non DA.

## 2. DA

### DA COMPTEES : EXPLICATIONS

Les Da sont prises par ordre chronologique que celles-ci soient réussies ou non. Par exemple : une gymnaste rate ses 5 premières Da ; dans sa catégorie 15 Da maximum peuvent être prises en compte ; alors seules les 10 suivantes seront comptabilisées.

### DA AVEC UNE DB

Lors de l'exécution d'une DB, une seule DA peut être validée.

Ainsi sur les pivots fouettés par exemple, seule la première Da sera retenue (ordre chronologique).

De même sur une série de DB, si la manipulation est identique et est une DA, seule la première sera retenue, les suivantes ne seront pas comptabilisées dans le total des Da tentées puisque cette répétition est un cas particulier lié aux séries.

### LANCER ET REPRISES DES 2 MASSUES : ERRATA

Que ce soit en DA (page 112), en De (page 100) ou en R (page 129, 9.7.1) les massues peuvent être reliées (attachées) ou non.

## **DA DOUBLE BASE : EXPLICATIONS**

Page 110 : la reprise du ballon à une main depuis un moyen ou grand lancer est obligatoirement en double base puisqu'il se cumule avec la reprise du ballon en vol depuis un moyen ou grand lancer.

Page 111 : les 2 dernières lignes du tableau sont obligatoirement en double base puisqu'elles se cumulent avec la reprise d'1 massue en vol depuis un moyen ou grand lancer.

## **CRITERE NON VALABLE**

Si un critère n'est pas exécuté correctement, celui-ci n'est pas valable. Par exemple, dans une reprise double base, la gymnaste effectue un tour de 180° au lieu d'un tour de 360° ; le critère n'est pas réussi donc la Da vaut 0 point mais compte dans le nombre total de Da retenues. Autre exemple : dans une reprise double base, la gymnaste effectue un demi-tour au lieu d'un tour complet mais en dehors du champ visuel ; dans ce cas la Da est valable puisqu'elle valide bien un critère.

## **CRITERE EN DEHORS DU CHAMP VISUEL**

- Rappel : Dans une position de grand cambré la vision est altérée, le critère « en dehors du champ visuel » est donc valable. Exemple : un saut de biche avec flexion dorsale.
- Des moulinets de massues ou de la corde au-dessus de la tête (sans regarder les poignets) valident le critère « en dehors du champ visuel »

## **CRITERE RELANCER DIRECT : ERRATA**

Page 100, 7.5 et page 129,9.7.1 : case « relancer direct », la négation manque dans la dernière ligne ; il faut écrire « ce type de reprise n'est pas valable »

## **DC : ERRATA**

Page 140 : ajouter 0.10 pour le critère reprise avec rebond sur une partie du corps autre que la ou les mains.

## **CRITERE SANS LES MAINS**

Les rotations autour du poignet, la reprise sur le dos des mains, la reprise avec les bras valident le critère « sans l'aide des mains » mais ils ne peuvent pas valider le critère « rebond direct sur le corps »  décrit p. 100 et 129 dans les critères des DE et des R.

## **REPRISE CORDE : ERRATA**

Page 128, Supprimer le point 9.7.1. Toutes les reprises correctes de la corde sont acceptées.

## **SERIE DE SAUTILLÉS / SERIE DE 3 REBONDS**

---

Lors de la série, les 2 critères doivent être sur le même sautillé ou le même rebond. Il n'est pas nécessaire de répéter les critères sur tous les sautillés ou rebonds.

## **SAUTILLES CORDE**

---

Page 107, lors des sautillés en arrière, les critères « corde tournant en arrière » et « en dehors du champ visuel » sont validés.

## **COLLABORATIONS**

---

Dans les ensembles et duos, tous les types de collaborations doivent être représentés : C, CC, CR, C double flèche en reprise OU en lancer (rappel : les CL ne sont pas obligatoires). Ajouter la pénalité -0.30 par « type de collaboration non tenté ».

## **CL : EXPLICATIONS**

---

La ou les gymnaste(s) portée(s) doit/doivent avoir minimum 2 grandes parties du corps au-dessus du niveau des épaules des partenaires qui portent (par exemple tête et buste ou jambes et buste). Les partenaires qui portent doivent être debout. Contrairement aux autres types de DC, la CL n'est pas obligatoire.

## **CR : EXPLICATIONS ET AJOUT**

---

La gymnaste qui exécute l'action principale doit effectuer un moyen, grand, long ou large lancer et doit faire une reprise de son propre engin ou de celui d'une partenaire qui doit également être moyen, grand, long ou large.

Une CR avec un petit lancer sera déclassée en C.

A la différence des autres critères, le critère « Série » en CR ne doit pas obligatoirement être effectué à l'identique par toutes les gymnastes faisant l'action principale. Quel que soit le nombre de gymnastes effectuant la série, la valeur additionnelle est de 0,20 point.

Exemples : - une CR3 avec 2 gymnastes qui effectuent 1 roulade et 1 gymnaste qui effectue 2 roulades en série : 0,30 (CR)+0,20+0,20(2 gymnastes supplémentaires exécutent l'action principale)+0,20 (1 gym effectue une série)= 0,90 point ;

- une CR3 avec 3 gymnastes qui effectuent 2 roulades en série : 0,30 (CR)+0,20+0,20(2 gymnastes supplémentaires exécutent l'action principale)+0,20(3 gymnastes effectuent une série)= 0,90 point

## **COLLABORATIONS, CRITERES ADDITIONNELS : ERRATA**

---

Page 144, le tableau des critères additionnels est valable pour les collaborations avec reprise ou lancer de plusieurs engins  $c^{\rightarrow}$  et  $c^{\downarrow}$

## **CUMUL DE COLLABORATIONS**

---

- Dans le cas de 2 types de collaborations réalisées en sous-groupe, la valeur la plus basse des 2 collaborations sera retenue.
- Dans le cas d'un cumul d'une CR et d'une C double flèche réalisées par la totalité des gymnastes de l'ensemble, les valeurs des 2 Collaborations s'additionnent.
- Dans le cas d'un cumul de 2 types de collaboration réalisées par la totalité des gymnastes d'un ensemble autre que CR avec C double flèche, seule la valeur de la C la plus élevée sera retenue (ordre de performance).

## **CRR2**

---

Si les 2 gymnastes n'effectuent pas la même rotation (par exemple, une roulade et une roue), la CRR2 est déclassée en CRR1. Dans ce cas et uniquement dans ce cas, si le nombre de critère différent, la valeur la plus haute sera retenue.

## **ELEMENT DYNAMIQUE AVEC ROTATION : EXPLICATIONS & ERRATA**

---

Les R peuvent être effectués en 2 sous-groupes maximum. De ce fait, les R en duos peuvent être effectués dans 2 directions différentes.

Page 116, 9.2.4.3 barrez : « quand des gymnastes dans un sous-groupe A terminent R, les gymnastes dans un sous-groupe B commencent le R ». Les R, qu'ils soient effectués en sous-groupe ou non, peuvent être exécutés simultanément, ou en rapide succession.

Page 133, dans le tableau des exemples de R de type 2, corriger la valeur du dernier exemple à 0,90 et non 0,80. En effet, le lancer pendant une DB (0,10) + sur une rotation (0,10) + R sous le vol de l'engin (0,30) + reprise pendant un tour (0,10) + série (0,30) =0,90

## **TABLEAU EXPLICATIONS R : ERRATA**

---

Page 117, tableau 9.2.5.3 Les pénalités exé pour trajectoire imprécise avec 2 pas valent 0,10 point.

Page 127, tableau 9.6.1 La pénalité exé pour trajectoire imprécise avec 3 pas vaut 0,30 point.

## **3. DA + DB**

### **ELEMENT PRE-ACROBATIQUE ET ROTATIONS VERTICALES**

---

Chaque élément pré-acrobatique et rotations verticales peut être utilisé une fois dans une DA **et** une fois dans un R **et** une fois dans une DE et une fois dans une DC de manière isolée ou dans une série.

Dans une série dans un R les éléments pré-acrobatiques et rotations verticales peuvent être répétés dans n'importe quel ordre. Par exemple : roulade avant puis tour puis roulade avant.

## **EQUILIBRE INSTABLE MASSUES**

---

Les prises externes et internes de la massue par une autre massue (dessin p.88) sont considérées comme identiques. Le bras doit être clairement devant, de côté, en haut, etc pour être considérées comme différentes.

## **CORDE**

---

Une reprise de corde en bouchon (en boule) n'est pas valable. Cette forme de reprise invalide une DB, une DA, un R, une DC ou une DE.

Certaines manipulations peuvent valider 2 groupes techniques. Exemples : Un « enroulement ou déroulement » de la corde ouverte autour de minimum deux grands segments du corps peut valider le groupe fondamental et la base « passage dans la corde » ; Une « circumduction » de la corde tenue à 2 mains peut valider le groupe fondamental et la base « passage dans la corde », quel que soit le sens de rotation...

Attention : si la gymnaste tente une série de sautillés qui n'est pas validée (par exemple avec butée dans la corde) alors aucune base ne sera validée (ni « série de sautillés », ni « passage dans la corde » même si l'un des 3 sautillés est correctement effectué) ; mais le groupe fondamental « sautillés dans la corde » sera considéré comme tenté.

## **RUBAN : ERRATA**

---

Une reprise correcte du ruban se fait par la baguette. Cependant une reprise par le ruban à 20cm maximum de la baguette est tolérée pour valider une DB, une DA, un R, une DC ou une DE.

## **4. DB**

### **GF & GNF BALLON : ERRATA**

---

Page 74, 6.5.3 : Le GNF rebond sur le sol après un moyen ou grand lancer (ajoutez « moyen »).

Page 95, Dans l'encadré expliquant que la DE n'est pas valable, ajouter « moyen » dans la phrase « Si le lancer n'est pas grand **ou moyen** [...] »

Page 69, 6.3 : ajoutez un point pour rouler ou rétro du cerceau.

### **EQUILIBRE FOUETTE : EXPLICATIONS**

---

Les équilibres fouettés (ligne 29 page 53 du tableau des équilibres) doivent avoir une rotation de 180° minimum. La jambe doit être à l'horizontale ou au-dessus de l'horizontale ; la cuisse ne suffit pas. Les formes au-dessus de l'horizontale sont répertoriées de manière exhaustive dans ce même tableau ; aucune autre forme ne sera acceptée. Une forme au-dessus de l'horizontale avec un grand manque d'amplitude peut être déclassée en forme à l'horizontale si cette forme est répertoriée dans le tableau des équilibres.

## **COMBINAISON : EXPLICATIONS & ERRATA**

---

La valeur de la combinaison ne doit pas excéder la valeur maximum autorisée dans chaque catégorie (cf PFA). Si celle-ci est supérieure, les 2 composantes seront évaluées comme deux difficultés isolées.

Page 27, 2.6.12 : barrez le 1<sup>er</sup> point : « Les équilibres #4-5 [...] de côté/ en arrière) ».  
Seule une forme différente (case différente) est exigée dans une combinaison.

## **SERIE DE SAUTS : ERRATA**

---

Dans l'exemple p90, la valeur des sauts n'est pas de 0,80 mais de 1 point

## **DE**

---

Les difficultés d'échange (DE), seront comptées dans **l'ordre de performance**. il n'y a pas de pénalité si une DE supplémentaire est observée.

## **MASSUES**

---

Pour valider une DB, la gymnaste doit avoir 2 massues.

# **5. ARTISTIQUE**

## **CASES AVEC PLUSIEURS ITEMS : EXPLICATION**

---

Dans toutes les cases où il est écrit « et / ou », cela signifie que l'on peut mettre la pénalité pour chacun des items de la case. Par exemple, p.158 dans la case formation, il est possible de pénaliser jusqu'à 4 X 0,30.

## **MUSIQUES : PENALITE JC OU ARTISTIQUE**

---

Le juge artistique pénalise la musique lorsque celle-ci comporte des bruits impropres, des propos inadaptés ou des injures alors que le juge coordinateur (JC) pénalise une musique avec absence d'harmonie avec juxtaposition de divers fragments musicaux sans lien entre eux ou lorsque la nomenclature indiquée dans le programme de compétition n'est pas respectée.

# **6. EXECUTION**

## **TABLEAU PARTIE B : ERRATA**

---

Page 161 la case « Eléments d'une catégorie de rotations verticales » devient « Eléments pré acrobatiques et Eléments d'une catégorie de rotations verticales ».

## **CORDE : ERRATA**

---

Page 164 : perte d'une extrémité de la corde ou des 2 extrémités (reprise au milieu de la corde) avec un petit arrêt dans l'exercice -0,10 point.

## **7. EXECUTION ET ARTISTIQUE**

### **TROU DE MEMOIRE**

---

Si une gymnaste a un trou de mémoire, elle sera pénalisée en exécution si elle ne manipule pas son engin (0,3 point toutes les 4 secondes).

Bien qu'il ne s'agisse pas d'une faute de composition, elle sera également pénalisée pour les conséquences en artistique.

### **AIDE AU JUGEMENT**

---

Un document d'aide au jugement A et E avec les sigles a été diffusée. Les juges exécution et artistique doivent connaître ces sigles ainsi que ceux de la Da et de la Db. Un juge doit être capable de justifier chacune des pénalités qu'il applique ; l'utilisation d'un sigle générique (par exemple : T pour les équilibres) n'est pas suffisante.

### **SERIES**

---

Les séries complexifient la réalisation d'un enchaînement d'éléments. Elles ne doivent pas être pénalisées en Artistique ni en choix ni en répartition des éléments corporels ou engins. Ex de série : série de sauts, de pivots, d'équilibres ; série de pré-acrobaties ; rotations verticales.

### **REPOSITIONNEMENT SUR LE PRATICABLE**

---

Dans le tableau p161. Dans généralités, ajouter dans la colonne à 0.10 point : Ajustement de sa position sur le praticable. Cette pénalité est à appliquer à chaque repositionnement quel que soit le nombre de pas ou le nombre de gymnaste.

# EXAMENS DE JUGES 2024-2025

## 8. TC & MODULES

Une troisième session de TC va être ouverte du 21 octobre au 4 novembre. Attention ce sont les mêmes dates que la formation exé.

Attention pour passer les examens vous devrez avoir suivi les formations cette saison.

Les inscriptions pour la formation DA et la formation artistique sont possibles jusqu'au 6 octobre. (et il n'y aura pas d'autre chance cette saison).

Les inscriptions pour la formation exécution sont possibles jusqu'au 14 octobre. (et il n'y aura pas d'autre chance cette saison).

**La formation DB aura lieu un plus tard (en décembre).**

Inscriptions : <https://www.fscf.asso.fr/gr-jugements>

## 9. EXAMEN INTER-GENERAL ET NATIONAL

La commission nationale organise une journée d'examen et de formation le 15 décembre à Paris.

**Prérequis** : Avoir validé la totalité des modules 2 ans avant la date de l'examen et avoir jugé à minimum 6 compétitions (régionales ou nationales)

**Age minimum** : 19 ans dans l'année civile de l'examen

**Documents nécessaires** : Aménagements FSCF 2023 + Programme Fédéral et Régional + LIJ.

Inscriptions :

<https://www.fscf.asso.fr/gr-examen-juge-inter-general-et-national-15-decembre-2024-paris>